ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

organisation

Question au Gouvernement n° 3866

Texte de la question

SÉCURITÉ DE L'EURO 2016

M. le président. La parole est à M. Philippe Vitel, pour le groupe Les Républicains.

M. Philippe Vitel. Avant de poser ma question, j'aimerais dire à Mme Rossignol que lorsque nous posons des questions, nous attendons des réponses. Or, nous n'avons pas eu de réponse au sujet du directeur de Sciences Po. Quelle va être votre position sur le sujet, madame la ministre ? *(Applaudissements prolongés sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Voilà quelques semaines, nous vous avions déjà interrogé sur les conditions d'organisation de l'Euro de football en juin prochain dans le terrible contexte de menace terroriste qui est toujours d'actualité. Alors que vous vous apprêtez à demander au Parlement l'autorisation de prolonger l'état d'urgence, cette question se pose plus que jamais. À juste titre, nos compatriotes et les élus s'interrogent et s'inquiètent.

Vous le savez, la réussite de cet événement sportif majeur passera par une sécurité maximale et la mobilisation sans faille des services de l'État. En ce qui concerne les « fans zones », un certain nombre de questions se posent. On sait qu'à Paris, par exemple, près de 100 000 personnes se rassembleront sur le Champ de Mars. Le ministre de l'intérieur a eu l'occasion dans cet hémicycle de détailler les mesures de sécurité qui seront déployées dans les dix villes concernées. Les élus locaux qui sont mobilisés pour que l'Euro 2016 soit une fête sont aujourd'hui inquiets sur le coût de ces mesures dont ils auront à prendre en charge une partie. Avez-vous, monsieur le Premier ministre, évalué ce qu'il va en coûter aux collectivités locales ?

À Nice, Christian Estrosi a mis au point un dispositif innovant de reconnaissance faciale pour garantir une sécurité maximale.

M. Henri Jibrayel. Et alors ?

M. Philippe Vitel. Il a sollicité le soutien du Gouvernement. Quelle est votre position sur sa proposition ? En particulier, allez-vous lui autoriser l'accès au fichier S en modifiant l'article 3 du décret du 28 mai 2010 ?

Par ailleurs, dans les villes qui ne disposeront pas de « fans zones », se pose la question des rassemblements autour d'écrans géants. Vous avez laissé entendre qu'ils pourraient être interdits. Cela est-il envisageable alors que vous êtes aujourd'hui dans l'incapacité totale de faire évacuer la place de la République ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.

M. Patrick Kanner, *ministre de la ville, de la jeunesse et des sports.* Monsieur le député Philippe Vatel, je vous remercie tout d'abord de votre soutien. *(« Vitel ! » sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Laurent Furst. Vatel, c'est le cuisinier !

M. Patrick Kanner, *ministre.* Veuillez m'excuser de cette confusion. M. Vatel était un autre personnage, très agréable aussi, au demeurant. *(Sourires.)*

Monsieur Philippe Vitel, je vous remercie de votre soutien à l'Euro, ainsi que de votre vigilance en matière de sécurité, un sujet majeur pour le Gouvernement, en particulier pour le ministre de l'intérieur, Bernard Cazeneuve.

L'Euro est un événement hors norme. Près de 2,5 millions de spectateurs sont attendus dans les stades, et 7 à 8 millions de personnes dans les « fans zones ». Des moyens exceptionnels seront mobilisés par l'État, non seulement dans la police et dans la gendarmerie, mais aussi chez les militaires, puisque 10 000 d'entre eux seront mobilisés par Jean-Yves Le Drian. Cet événement sera donc sécurisé comme jamais un événement sportif ne l'avait été auparavant dans notre pays.

Cependant, même si les précautions prises sont maximales, le risque n'est jamais nul.

M. Philippe Goujon. Alors supprimez les « fans zones » !

M. Patrick Kanner, *ministre.* C'est pourquoi nous avons souhaité travailler avec les villes concernées. Ce matin même, sous l'autorité d'Alain Juppé, président des villes hôtes de l'Euro 2016, et de Jacques Lambert, président de l'entreprise Euro 2016 SAS, nous avons trouvé à l'Hôtel de Ville de Paris un accord de financement, notamment pour les « fans zones », pour lesquelles le coût des mesures de sécurité était évalué entre 10 et 12 millions d'euros.

M. Philippe Goujon. Ce n'est pas suffisant !

M. Patrick Kanner, *ministre.* Nous avons relevé le niveau de sécurité à 24 millions d'euros et avons trouvé un accord global entre les villes hôtes, l'État et l'UEFA sur le surcoût de ces zones, qui doivent rester un lieu de fête et de rassemblement populaire. Tout sera fait en la matière.

M. Philippe Goujon. Ce n'est pas qu'une question d'argent !

M. Patrick Kanner, *ministre.* Monsieur le député, soyez confiant. Ayons un discours qui ne soit pas anxiogène, mais positif sur cet événement qui va réunir des millions de supporters et près de 8 milliards de téléspectateurs dans le monde. L'Euro est un événement populaire. Il sera aussi un événement particulièrement sûr. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen.)*

Données clés

Auteur : M. Philippe Vitel
Circonscription : Var (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 3866
Rubrique : Sécurité publique
Ministère interrogé : Ville, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Ville, jeunesse et sports

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 avril 2016

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/14/questions/QANR5L14QG3866

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 28 avril 2016